

# ACTUALITÉS

N°3

JANVIER 2022

**INFORMATION DE DERNIÈRE MINUTE** - Au moment de la finalisation de cette newsletter, un accident mortel est survenu sur le site de COMINAK entraînant le décès de deux personnes. Nous déplorons cet événement tragique et présentons nos condoléances les plus émues aux familles des victimes ainsi qu'à l'ensemble des sous-traitants et salariés de COMINAK. Ce drame nous rappelle à quel point la sécurité de nos salariés et des intervenants est et doit rester la priorité. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

## SOMMAIRE

### TECHNIQUE

- Descenderie de la mine : travaux préparatoires terminés p. 2
- Démantèlement de l'usine : 1<sup>er</sup> coup de cisaille p. 3

### SOCIÉTAL

- Des actions concrètes auprès des populations locales p. 4
- Entrepreneuriat : signature de la procédure de fonds de garantie p. 5

### SOCIAL

- Création d'une entreprise comme choix de reconversion p. 6



**Mahaman Sani ABDOULAYE,**  
Directeur Général de la COMINAK

*À l'entame de mon propos, je tiens à remercier les miniers qui sont partis suite à l'arrêt de la production et ceux en charge du Réaménagement du Site pour l'excellent travail accompli. Je dis bravo à toutes les équipes.*

Le Réaménagement du Site se poursuit avec la démolition de l'usine qui a débuté le 30 novembre dernier. Les équipes nigériennes et françaises s'activent depuis lors et sont dévouées à la tâche.

Ce travail de déconstruction s'effectue dans le respect strict des engagements pris d'un commun accord avec la partie gouvernementale. Ces engagements, faut-il les rappeler portent sur plusieurs domaines dont l'aspect environnemental, sur lequel, les équipes travaillent depuis près de 5 ans sur un plan d'actions techniques en vue d'assurer la remise en état sûre et saine de la mine, conformément à la réglementation nigérienne, aux normes internationales et aux standard d'Orano en matière de sûreté, de radioprotection, de sécurité au travail, de respect de l'environnement et de la santé du personnel concerné.

Sur le plan sociétal, une consultation officielle de l'ensemble des parties prenantes locales et nationales dans le cadre du projet de réaménagement, réalisée en 2019, a permis d'établir une cartographie des impacts sociétaux de la fermeture et élaborer le plan de transition sociétale progressive qui s'étale sur 5 à 10 ans. Ce plan qui inclut plusieurs volets, soutien économique, santé, éducation, transfert des infrastructures, a été élaboré en concertation avec les ministères concernés (Mines, Environnement, Urbanisme, Santé, Agriculture et Élevage, etc.) ; les autorités administratives et coutumières, les élus, la société civile et les partenaires.

La commission locale d'information qui s'est tenue le 24 novembre a permis aux parties prenantes d'échanger avec les responsables de COMINAK sur le réaménagement du site dont une plus grande implication des entreprises locales dans la réalisation des travaux du réaménagement du site.

L'opportunité m'est offerte pour saluer et remercier les autorités locales, la société civile et l'ensemble des participants pour la réussite de cette Commission Locale d'Information qui a atteint ses objectifs avec tous ces échanges fructueux permettant ainsi, à toutes les parties prenantes, d'être au même niveau d'information sur les avancées du réaménagement du site de COMINAK.

Avec mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Je vous remercie.

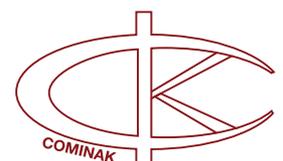


## CALENDRIER

- **30 septembre 2021 :** Lancement des ateliers de travail sur les impacts sociaux économiques de la fermeture de COMINAK à Niamey
- **24 novembre 2021 :** Comité Local d'Information à Arlit en présence des parties prenantes
- **26 novembre 2021 :** 3<sup>ème</sup> session du Comité d'orientation du processus d'arrêt des activités de la COMINAK

Retrouvez toutes les actualités sur :

<https://www.orano.group/reamenagement-cominak>





# Descenderie de la mine : travaux préparatoires terminés

Le 31 octobre, la phase préparatoire des travaux de réaménagement de la descenderie de la mine souterraine s'est terminée.

Depuis le mois d'avril, les derniers mineurs de COMINAK ont procédé à la mise en sécurité des installations de fond, toutes les capacités ont été vidangées et les hydrocarbures ont été récupérés et remontés en surface ainsi que les transformateurs électriques et les deux tiers des engins miniers.

Le bouchage des liaisons jour-fond appelés "gros trous" a démarré, la préparation et la mise en sécurité de deux chantiers préalables à la mise en place de bouchons bétons le long de la descenderie s'est terminée.

Cette étape marque le transfert effectif des travaux à la sous-traitance qui s'occupera de la réalisation de ces ouvrages complexes en béton armé. Il s'agit de deux couples de murets à 200 m et 120 m de profondeur pour revenir à un état de communication proche du naturel des nappes phréatiques traversées par la descenderie.

Enfin, la construction du dernier mur à l'entrée de la descenderie qui signifiera la fin des travaux de réaménagement de la mine est prévue pour le premier semestre 2022.

QUELQUES CHIFFRES

- Descenderie = deux galeries de **1 300 m** de longueur à **20%** de pente
- Près de **105** puits d'aérage "gros trous" de **2.4 m** de diamètre
- Pour le bouchage des gros trous :
  - Près de **12 000 m<sup>3</sup>** de blocs de grès
  - Environ **13 000 m<sup>3</sup>** de remblais cimenté
  - **120 000 m<sup>3</sup>** d'argilite

## INTERVIEW



**Daniele VALENTINO**

Chef du pôle Travaux Miniers Souterrains

**Nous nous sommes appuyés sur des mineurs COMINAK compétents, fiables et lucides**

« Lorsque nous avons arrêté la production, nous avons pris en charge une mission importante : accompagner la mine à une fin digne en toute sécurité avec l'objectif de la transmettre à l'équipe du projet de réaménagement du site pour la partie finale de sa vie. Il s'agissait d'une phase complexe et c'est pour cela que nous nous sommes appuyés sur des mineurs COMINAK compétents, fiables et lucides. »



# Démantèlement de l'usine : 1<sup>er</sup> coup de cisaille



## Chantier divisé en 2 lots

L'usine de COMINAK est une installation imposante avec plusieurs zones appelées unités de production, chacune ayant ses propres spécificités et caractéristiques.

Étant données les spécificités des différentes unités, 2 lots ont été constitués pour répartir le chantier entre les deux sociétés nigéro-françaises MIGAS – AD et CMA – VALGO, toutes deux ayant su répondre aux critères de sélection retenus lors de l'appel d'offres.

**Pour Brice LEBRASSEUR**, chef du projet Réaménagement : « L'enjeu était de répartir le chantier de la manière la plus optimale possible entre les 2 partenaires sélectionnés. La décision de constituer deux lots a été en partie motivée par le souhait de lancer des appels d'offres équilibrés et de taille permettant aux sociétés locales de se positionner en toute sécurité. Les lots ont été constitués de

façon à regrouper les différentes unités de production du site par familles "techniques" en fonction de leur type de structure, des techniques de démantèlement à y appliquer et des similitudes de risques Hygiène, Sécurité, Environnement. »

## La sécurité des chantiers : un paramètre essentiel

Si les sous-traitants ont été sélectionnés en raison de leur capacité technique et financière à réaliser les chantiers attribués, la dimension sécurité a également une place importante. La plupart des contrats dits "clé en main" incluent l'autonomie HSE des sous-traitants dans leur domaine d'expertise. Tout au long de la réalisation du projet, des agents de COMINAK s'assurent du suivi du respect des standards HSE définis d'un commun accord entre COMINAK et les sous-traitants préalablement au lancement des travaux.

## Les matériaux issus du démantèlement

Tous les produits issus du démantèlement de l'usine sont stockés en fonction de leur typologie (ferrailles, gravas...) et de leur marquage. Tous les produits marqués radiologiquement seront stockés sur l'aire de stockages aménagée avant d'y être recouverts dans le cadre des opérations de reprofilage de la verse.



**Amadou MARAYE**  
Responsable  
pôle HSE  
COMINAK

« Les activités de COMINAK ont totalement changé en très peu de temps. Nous sommes passés de métiers liés à l'exploitation minière et au traitement mécanique et chimique de minerai à des métiers de BTP et déconstruction. Le changement culturel a été très important. Nous avons dû adapter nos standards HSE à ces nouvelles activités et en établir de spécifiques. Les effectifs de COMINAK ayant suivi la courbe d'arrêt d'activité de production, nos prestataires locaux qui sont aussi nos partenaires se sont d'autant plus impliqués dans les phases d'arrêt, nettoyage et fermeture de nos installations. Nous les avons accompagnés dans ce changement culturel par des formations et de l'encadrement de terrain. »

## La surveillance environnementale

La surveillance environnementale fait partie intégrante du projet de réaménagement. Tout au long des travaux, des analyses sont effectuées pour contrôler la qualité de l'air, de l'eau et des denrées alimentaires.

Cette surveillance réalisée par les équipes HSE COMINAK se poursuivra sur plusieurs années après la fin des travaux avant de remettre le site à l'État du Niger.

- Air : prélèvement mensuel
- Eau : prélèvement trimestriel
- Denrées alimentaires (légumes, fruits) : prélèvement annuel

Toutes les analyses sont effectuées par le laboratoire Algade. L'ensemble des résultats est présenté sur les rapports d'activités ainsi qu'à l'occasion des CLI annuelles.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Un réseau de 150 piézomètres est installé sur le site et autour

Un piézomètre est un puits ou forage permettant d'accéder à une nappe phréatique afin de mesurer son niveau et d'y faire des prélèvements.

# Des actions concrètes auprès des populations locales

## Programme de bourses d'études

Le domaine éducatif à travers le soutien au système scolaire est l'un des axes majeurs du plan de transition sociétal de COMINAK en lien avec son engagement vis-à-vis du développement local. L'objectif est de maintenir et renforcer la qualité de l'enseignement d'Arlit.

Le programme de bourses d'études auprès des élèves et lycéens des départements d'Arlit et Iferoouâne lancé en septembre 2021, sur une période de 10 ans à partir de la rentrée 2021 -2022 concernera 5 boursiers par an.

# 165 MFCFA

sont provisionnés pour l'ensemble du programme de bourses d'études.

Pour la première édition d'appel à candidatures lancée en septembre, 5 étudiants de niveau bac dont 3 filles ont été sélectionnés dans le respect les critères cités dans la Convention signée avec l'Agence Nigérienne des allocations des Bourses.

4 des boursiers ont débuté leur formation en santé dont 3 en médecine et 1 en sage-femme, le 5<sup>ème</sup> intégrera une filière agriculture/élevage.



### Critères de sélection des boursiers

- Être scolarisé dans un établissement des départements d'Arlit et d'Iferouâne ;
- Être admis à un bac d'enseignement général à la session de juillet et août 2021 avec une mention supérieure ou égale à "assez bien" ;
- Et/ou être admis au BEPC avec au minimum une "mention assez bien" ;
- Avoir la meilleure moyenne scolaire d'orientation au sens défini par le Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur, de la Recherche et de la Technologie ;
- Faire le choix d'un des cycles de formation définis dans la convention :
  - L'agriculture/élevage
  - L'environnement/gestion des déchets
  - La santé
  - L'énergie/énergies renouvelables.

## Maintien des subventions scolaires, culturelles et sportives

Dans le cadre de son plan de transition sociétale, COMINAK maintient les subventions à destination des écoles de la cité pendant 10 ans. Conformément à ses engagements, COMINAK va également maintenir des subventions culturelles et sportives avec un montant dégressif sur 5 ans.

C'est dans ce cadre qu'en septembre dernier, plusieurs établissements se sont vu remettre de la part de COMINAK des lots de matériels informatiques, équipements froids et de laboratoires.

Les matériels informatiques remis aux directeurs des écoles Tagora et Azzourou permettront de réduire la fracture numérique en donnant aux élèves la possibilité de se former et de se familiariser aux outils informatiques.

D'autre part, l'École des Mines de l'Air (EMAÏR) a reçu du matériel de laboratoire pour permettre aux élèves d'étudier avec du matériel de haute qualité.



## Caravane de sensibilisation des habitants d'Akokan

Du 22 au 26 décembre derniers, les équipes de COMINAK sont allées à la rencontre de la population d'Akokan lors d'une tournée "caravane".

Cette tournée, organisée en collaboration avec l'ONG AGHIR IN'MAN et les chefs de quartiers a permis d'informer les habitants de 8 quartiers d'Akokan sur les sujets sociétaux et environnementaux liés à la fermeture de COMINAK.

Cette action, complémentaire au bureau d'informations a permis de créer un meilleur cadre d'échanges, de répondre aux questions de habitants, de recueillir des suggestions et de garantir une bonne orientation dans les aspirations de développement de ces populations.

# Entrepreneuriat : signature de la procédure de fonds de garantie

Le programme d'aide à la création d'entreprise lancé par COMINAK en décembre 2020 et qui accompagne 56 projets dans la région vient de franchir une nouvelle étape ; celle de la signature de la convention visant à définir les modalités de mise à disposition des fonds de garantie.

Ce programme comporte également un volet formation assuré par la Maison de l'Entreprise, partenaire de COMINAK.

**Certains projets ont déjà commencé à voir le jour.**



## TÉMOIGNAGES DE DEUX LAURÉATS



**Cheffou NABIRNI**  
Ancien référent technique maintenance à  
COMINAK

« Après 35 années de service au sein de la maintenance usine, de la mine et des ateliers généraux de COMINAK, un métier tout autant passionnant qu'épuisant, je souhaitais me réorienter après la fermeture de COMINAK. Face à la précarité de l'emploi au Niger surtout à un âge avancé, une charge familiale importante etc..., il fallait trouver le moyen d'y faire face. C'est ainsi qu'après plusieurs mois de réflexion avant la fermeture j'ai pris la décision de me réorienter dans le domaine du pain et de la viennoiserie.

**Présentation de la nouvelle entreprise :** Je suis porteur du projet de création d'une boulangerie pâtisserie moderne dénommée «la référence». Cette boulangerie a pour ambition d'être la référence des boulangeries modernes au Niger et plus particulièrement à Niamey. Avec 12 salariés expérimentés dans le domaine, la boulangerie compte mettre à la disposition de la clientèle de Niamey et de ses environs, une nouvelle variété de pains très nutritifs et indispensables pour la santé.

Le marché du pain complet étant en forte progression dans beaucoup de pays du monde entier, la boulangerie «la référence» pourra facilement se faire une place de choix au Niger.

**Auriez-vous lancé ce projet sans l'aide de COMINAK ?** Non je n'aurais jamais lancé ce projet sans l'aide de COMINAK même si j'avais les moyens de le faire. L'aide apportée par l'accompagnement et les formations proposées sont pour moi la clé de la réussite de mon projet.

« Ça serait comme piloter un avion sans la moindre formation. Ce dont je suis sûr, c'est que vous n'accepteriez jamais de prendre cet avion avec moi pour une évidence dont je vous dispense de décliner ici. »



**Mohamed MOUCHÉ**  
Habitant d'Akokan

**Projet : développer son atelier de couture ATTRI COUTURE à Arlit**

« J'évolue dans le domaine de la couture/tailleur depuis ma tendre enfance et ai suivi mes années d'apprentissage au Niger et en Algérie. En 2002 j'ai ouvert mon atelier à Arlit et plus précisément au carré SNTN.

**Présentation de la nouvelle entreprise :** Cela fait aujourd'hui presque 10 ans que je suis mon propre patron dans le domaine de la broderie. Créer mon entreprise c'est avant tout pour garantir une autonomie économique tout d'abord personnelle pour subvenir aux besoins quotidiens et enfin aider les plus jeunes à acquérir de la connaissance dans le domaine la création. D'ailleurs j'ai formé une cinquantaine de jeunes dont une majorité de jeunes filles qui se sont presque tous lancés dans la couture. Aujourd'hui je souhaiterais donner un nouvel élan à mon activité.

**Auriez-vous lancé ce projet sans l'aide de COMINAK ?** L'aide de la COMINAK est la bienvenue. L'appui de la COMINAK me donnerait une envergure plus grande et plus rationnelle dans la gestion de mon entreprise. Les conseils et l'encadrement de la maison de l'entreprise me donnent aujourd'hui une vision plus panoramique de mon activité en me permettant de voir plus grand. C'est une ambition que j'avais depuis longtemps. »



# Création d'une entreprise comme choix de reconversion

Parmi les possibilités de réorientation professionnelles, l'entrepreneuriat est un chemin que certains anciens salariés de COMINAK ont choisi de suivre en créant des entreprises en lien avec leurs compétences.

La Cellule de Reclassement créée depuis le 5 novembre 2020 a proposé des formations pour accompagner les salariés COMINAK dans leur réorientation professionnelle.

Parmi elles, la formation à la création d'entreprise avait pour objectif d'aider les salariés à appréhender les différentes facettes du métier d'entrepreneur afin de leur donner la possibilité de se lancer dans les meilleures conditions possibles.

**242** salariés ont bénéficié de la formation création d'entreprise

## KPI Reclassement :

Nombre des solutions actées (préretraite, retraite, auto-entrepreneuriat, reclassement externe, mobilité au sein du Groupe, solutions refusées)

## BILAN AU 15 DÉCEMBRE 2021

**77%**  
de solutions actées

## OBJECTIF 31 DÉCEMBRE 2021

**90%**  
des solutions actées



## Abdoul Salam AMOUMOUNE

Chef d'entreprise  
Salarié COMINAK pendant 15 ans -  
Chef de Service Mine Entretien Engins

« J'ai créé mon entreprise, 2AI Sarl à Akokan Arlit et commencé les activités le 28 juin 2021. Il y a actuellement 8 employés permanents et 20 CDD. Notre activité principale est la maintenance de tous les véhicules affectés pour la sécurité du site COMINAK.

Nous avons également commencé la maintenance des engins dans le cadre des travaux de réaménagement. Mes employés sont exclusivement des anciens de la COMINAK et des agents de la sous-traitance. Depuis peu, SOMAÏR nous a aussi sollicité pour la remise en état de gros camions.

Avant de lancer mon entreprise, j'ai suivi la formation création d'entreprise dans son intégralité. Cette formation m'a permis d'appréhender les subtilités du métier d'entrepreneur. Ça va du choix de l'emplacement aux procédures qu'il faut suivre pour être en règle vis-à-vis de l'administration fiscale en passant par le choix et l'embauche du personnel. Ce qui fait que tout se passe très bien. »



## Bureau d'Information et de Communication

Villa 223, cité Akokan-COMINAK  
Tél fixe : 3223 - Tél IP : (0033 1) 959758  
Cellulaire : 00227 80002013

Contributeurs : Équipes Communication de la COMINAK, d'Orano Mines Niger et d'Orano Mining  
Crédits photo : © Orano, COMINAK  
Conception et réalisation : BLEU CERISE